50me année — Nº 118 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Vendredi 21 mai 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	»	4.—	10.—	19.—	28.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Canton { 1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 » } la ligne
Suisse 25 »
Etranger 35 » } ou
Réclame 50 » } son espace

Nouvelles du jour

Le nouveau ministère italien comprendra au moins trois catholiques.
Pour une maison suisse à Rome.

La liste ministérielle de M. Nitti n'est pas encore complète ; il y manque les noms de l'un ou l'autre sous-secrétaires d'Etat.

Les catholiques auront trois ministres : M. Cesare Nava, qui reprendra le ministère des travaux publics ; M. Bertini, qui aura celui de l'agriculture ; M. Micheli, qui *aura celui des régions libérées.*

M. Fera, radical, nouveau ministre, aura le portefeuille de la justice. M. Nitti gardera l'intérieur avec la présidence ; M. Scialoïa gardera les affaires étrangères ; M. Schanzer passera des finances au Trésor ; M. Alessio va des postes aux finances ; M. Bonomi reste à la guerre ; M. Secchi revient à la marine, à la place de M. Vonchi ; M. Torre reste à l'instruction publique, et M. Ferraris au commerce et à l'industrie. Le titulaire des postes et télégraphes et celui des colonies ne sont pas encore désignés, ni les sous-secrétaires d'Etat, parmi lesquels surtout il y aura des changements.

En somme, c'est le parti catholique qui gagne au remaniement du ministère Nitti ; il a déjà trois représentants et on parle même d'un quatrième qui aurait les postes, télégraphes et téléphones.

***

Sous le titre « Une lacune dans les Collèges nationaux à Rome », l'*Osservatore romano* consacre un important article au projet dont nous avons déjà parlé de fonder à Rome un institut catholique suisse. Toutes les nations ou presque, fait remarquer l'organe du Vatican, ont créé un institut national au centre de la catholicité. On rencontre par les rues de Rome des étudiants de tous les pays. Certains établissements, tels que le Collège germanique, celui de Saint-Anselme sur l'Aventin et d'autres encore que la guerre avait fermés, ont rouvert leurs portes. De nouveaux instituts ont même été fondés pendant la guerre, grâce à la sollicitude paternelle du Saint-Père, tel par exemple le *Collège pour l'Abyssinie. Seule* la Suisse catholique n'est pas représentée à Rome par un institut national. « Et cette lacune est d'autant plus remarquée que la Rome religieuse a repris, même dans sa physionomie extérieure, son caractère particulier de centre du monde catholique. » L'importance, et même la nécessité pour la Suisse d'avoir à Rome un Collège ecclésiastique national, apparaît encore plus évidente par le grand développement qu'ont pris les recherches scientifiques, au point de vue surtout de l'archéologie, de l'histoire et de l'exégèse.

« Une maison suisse abritant un nombre déterminé de jeunes ecclésiastiques des différents diocèses et des langues différentes de la Confédération, ayant à sa tête un recteur suisse qui aide les étudiants à connaître la Rome religieuse et pontificale dès le début de leurs études spéciales, est un organisme indispensable aux catholiques suisses. Ce serait le pied-à-terre naturel des évêques suisses qui se rendent à Rome pour la visite *ad limina* ; ce serait une maison agréable aux prêtres suisses qui vont faire un séjour dans la ville éternelle. Le moment ne pourrait pas être plus favorable pour réaliser ce *projet. La Papauté et la position qu'elle a* prise dans le monde attirent plus que jamais l'attention de toutes les classes et de tous les peuples. La situation économique de la Suisse, en face de la ruine douloureuse des pays voisins, apparaît toujours plus avantageuse, car elle n'est pas écrasée sous le poids de dettes aussi formidables que celui sous lequel gémissent les malheureux pays entraînés dans la guerre. L'argent suisse est particulièrement bien coté par rapport à l'argent italien. La Suisse est donc en état d'envoyer à Rome de jeunes ecclésiastiques qui pourront faire, avec grand profit, des études spéciales dont la Ville éternelle est le champ le plus fécond. »

L'*Osservatore* ajoute que ce projet a rencontré à Rome, « en très haut lieu », un accueil sympathique.

« Tout fait donc espérer, conclut-il, que l'épiscopat suisse, connu pour ses sentiments dévoués envers la Chaire de Saint-Pierre, prendra en sérieux examen le projet d'un Collège helvétique à Rome, lequel trouvera certainement un large appui auprès du Saint-Siège, qui est toujours prêt à encourager toute louable initiative et à coopérer au développement des études et à une meilleure formation du clergé. »

***

La plupart des pays civilisés, sauf la Russie, les ex-empires centraux et la Turquie, ont été invités à participer à la conférence financière internationale, qui tiendra ses assises à Bruxelles, à la fin de ce mois. La conférence aura à résoudre de nombreux *problèmes*, qui soulèveront de grandes difficultés. La question des changes sera particulièrement examinée. Les Etats ne faisant pas encore partie de la Société des nations pourront peut-être formuler également leurs propositions. Le rétablissement du crédit normal dont l'Europe a tant besoin, la question de parer à la faillite des Etats vaincus par des moyens adéquats et toutes les solutions susceptibles d'apporter un remède au marasme financier actuel du continent, feront tour à tour l'objet des discussions de cette conférence, la première conférence spéciale convoquée sous les auspices du Conseil de la Société des nations. Malgré le peu d'intérêt qu'ils vouent présentement à la re*constitution financière de l'Europe*, les Etats-Unis ont été invités.

***

En février 1919, la Chambre française, dans un grand élan de générosité et d'amour de la civilisation, avait donné à tous les indigènes algériens, à l'exception des journaliers agricoles et des ouvriers urbains qui n'avaient pas fait de service militaire, la faculté d'obtenir de plein droit le titre de citoyens français.

Les Français résidant en Algérie se sont *alarmés des conséquences de cette naturalisation* qui devait les mettre en infériorité numérique vis-à-vis des Arabes et permettre à ceux-ci de triompher sûrement dans l'exercice des droits électoraux. Cette prévision ne s'est pas réalisée, car les musulmans n'ont pas voulu devenir citoyens français, c'est-à-dire recevoir des droits mais en même temps contracter des devoirs qui leur feraient sacrifier leurs coutumes, surtout en matière de divorce et de succession. L'extrême facilité du divorce que les Arabes d'Algérie tiennent de la loi religieuse mahométane et le maintien des dispositions légales qui dans les héritages ne donnent aux femmes que la moitié de la part d'un homme leur ont paru supérieurs à tous les avantages de la législation française.

Toutefois, par l'effet de la conscription qui appelle les Arabes au service militaire et qui leur donne le droit de citoyen à leur libération du service, le nombre des indigènes mahométans qui pourront user de leurs *droits civiques français* sera relativement considérable. Parmi ces droits, un seul est *très apprécié par les indigènes, c'est celui* de posséder librement un ou plusieurs fusils. Les réserves d'armes à feu que se constituent les Arabes inquiètent les *colons européens*, non pas que ceux-ci craignent un soulèvement, mais, parce que les indigènes, armés d'un fusil, se convertissent facilement en bandits qui vont assiéger les fermes. De plus, les indigènes se servent de ces armes à tout propos et, dans les rixes qui éclatent, les coups de feu s'échangent avec une facilité déconcertante. Les colons demandent donc qu'on mette un terme à la faculté qu'a l'indigène de se procurer des armes et en général *ils réclament qu'on restreigne la loi de 1919 qui a trop élargi* le corps électoral musulman.

Nouvelles diverses

En vue de la conférence de Spa, du 21 juin, le gouvernement allemand a l'intention de demander au président Fehrenbach de convoquer, pour le 10 juin, le Reichstag issu des élections du 6 juin.

— Depuis dimanche, les journaux de Lyon ne paraissent plus à cause de la grève des linotypistes.

— D'après un radiogramme russe arrivé à Paris, de graves désordres auraient éclaté à Madras (Inde anglaise), où des grèves importantes se seraient produites.

— M. Joseph Reinach, dans le *Journal des Débats*, dément que le fils de Gorki soit entré au couvent.

EN ESPAGNE

Le nouveau ministère Dato

Madrid, 14 mai.

Nous sommes plusieurs qui nous demandons pourquoi dès que surgit à l'horizon espagnol la perspective d'une crise, une certaine presse européenne met tout de suite en avant le nom de M. Maura. Celui-ci est à la fois tabou et fétiche. Il mérite évidemment toute considération et estime. Nul ne conteste sa droiture et son honnêteté. Elles sont nécessaires au meneur d'hommes, *mais lui suffisent-elles ?*

Je n'arrive pas à m'expliquer le peu de cas que font nos journaux de M. Dato. C'est un homme d'une haute valeur morale, comme M. Maura, mais qui a plus que lui le sens politique. Je sais qu'en parlant ainsi je choque des opinions reçues, mais où les sentiments ont plus de part que la raison.

Je suis bien sûr que M. Dato n'eût pas prononcé l'invraisemblable discours que M. Maura donnait le 29 avril 1917, à la *Plaza de Toros* de Madrid, et qui n'a surpris que ceux qui ne veulent pas savoir, pour ne pas déranger leurs constructions à priori.

Le nouveau président du Conseil est essentiellement équilibré. Jamais il ne dira un mot qui ne soit à sa place ou qui puisse blesser. Il connaît l'art de manier les cœurs et de les conduire à son but sans qu'ils s'en doutent.

Alors que M. Maura, par son intransigeance, ses attitudes sèches et ses réflexions désagréables, s'est aliéné le roi et la plupart des hommes de son parti, Dato jouit de l'estime et de l'affection du souverain et a groupé autour de lui à peu près tous les anciens fidèles de Maura.

Disciple de Canovas del Castillo et ami très cher de Silvela, M. Dato entend que ce qui fut leur parti conserve le caractère que ces deux grands hommes voulurent lui imprimer, à égale distance des libéraux et des carlistes ou intégristes. Aussi l'appelle-t-il constamment et à dessein le parti libéral conservateur.

M. Dato représente bien l'Espagne qui travaille, pense et dirige dans les banques, les industries, les fonctions publiques, les universités, l'armée. Cette Espagne, foncièrement patriote, a horreur de la surenchère, dont elle aperçoit tous les jours les inconvénients et les impossibilités. Elle estime à son prix M. Maura ; mais sa sympathie est platonique, car elle n'a aucune confiance en l'esprit réalisateur de cet homme d'Etat.

On entend reprocher à M. Dato un manque d'énergie et de volonté. Reproche grave, mais qui vient précisément de ceux qui n'ont jamais eu de force que dans leurs journaux ou leurs meetings ou qui ne l'ont manifestée que pour provoquer des haines féroces ou des soulèvements. La force n'est pas le coup de poing ou le geste impulsif. Elle consiste surtout à se dominer pour dominer les autres et les difficultés. Cette force, M. Dato l'a. Il en a usé contre M. Maura lui-même, dont il a, par une persistante et douce résistance, diminué, sinon annihilé le très puissant prestige auprès des conservateurs. Il s'est d'ailleurs entouré d'hommes de valeur, et celui qui pourrait le compromettre, Sanchez Guerra, est président de la Chambre.

Il va se trouver en face de formidables problèmes à résoudre. Problème des tarifs de chemins de fer, que l'opinion publique ne veut pas voir augmenter, problèmes sociaux de Catalogne et d'Andalousie, éternel problème des Juntes. Il s'agit de rendre à l'obéissance au pouvoir civil l'officialité en mal de *pronunciamientos* pour des raisons qui ne sont pas toutes également méprisables.

Certains passe-droits et injustices dans l'avancement et les soldes devraient disparaître. Pour y arriver, le plus court serait de diminuer par extinction, du tiers, au moins, le nombre des officiers, dont l'avancement se ferait désormais suivant le mérite et non par faveur.

Le vicomte de Eza, désigné pour le portefeuille de la guerre, est un civil connu au loin par ses études sociales et agricoles. Il a représenté l'Espagne à la Conférence du travail à Washington. Sera-t-il à la hauteur de la difficile situation qu'il rencontre et si nouvelle pour lui ? On le dit grand travailleur, très droit, très indépendant et capable d'en imposer à l'officialité militaire. Nous verrons.

Il n'y a aucun mauriste dans le cabinet. Or, comme ceux-ci ont présidé les élections des Cortès actuelles, ils s'y trouvent au nombre d'une centaine. N'allons-nous pas les voir s'unir à la gauche pour renverser le gouvernement ? Il n'y aurait rien de surprenant, car leurs rancunes sont violentes et profondes ; déjà *Il Debate* menace.

Vous verrez que dans deux ou trois mois, si les Cortès ne sont pas fermées, on parlera à nouveau de crise, et même peut-être avant. Et nous roulerons toujours dans le même cercle vicieux, à moins que M. Dato et ses collaborateurs, pour éviter la « révolution » en perspective, ne fassent résolument ces « évolutions » que leur conseillait l'immortel Balmès. Je ne les en crois pas incapables. Ils rendraient à l'Espagne et à sa monarchie un service de premier ordre.

Sanchez Molina.

Les affaires du bolchévisme

Bolchévistes et Polonais

Londres, 20 mai.

L'agence Reuter apprend que, au cours des opérations contre les Polonais, les bolchévistes auraient avancé de trente milles sur un front de 40 à 50 kilomètres et pris les localités de Leper et Polotsk.

Les bolchévistes et les Lituaniens

Londres, 20 mai.

Le *Times* croit savoir que les négociations de paix entre la Lituanie et le gouvernement des soviets n'avancent pas. Les bolchévistes, ajoute-t-il, essayent de conclure non seulement la paix, mais une alliance, afin que la Lituanie fasse cause commune avec eux contre la Pologne. Dans ce but, ils sont disposés à offrir Vilna à la Lituanie comme capitale. Malgré cela, la Lituanie semble toutefois disposée à combattre les bolchévistes plutôt qu'à les aider.

Les massacres d'Odessa

Kief, 20 mai.

Le général commandant les troupes ukrainiennes en Galicie, Mikitka, a été fusillé par les bolchévistes avant que ces derniers aient évacué Odessa. Lors de leur retraite, les bolchévistes ont assassiné un grand nombre d'intellectuels ukrainiens à Bar, Winnitza et Jmerinka.

Les bolchévistes en Perse

Paris, 20 mai.

(Havas.) — Le ministre des affaires étrangères de Perse communique à l'Agence Havas la note suivante :

Dans la matinée du 18 mai, à 8 heures, 13 navires bolchévistes ont ouvert le feu sur la ville d'Enzeli, à une distance de 12 mille liards. Quelques obus ont atteint l'administration de la douane. Des corvettes portant le drapeau blanc ont été envoyées pour demander des explications. L'amiral commandant cette flotte a déclaré qu'ayant été chargé par le gouvernement de Moscou de la police de la mer Caspienne et considérant les bateaux et les forces navales de Dénikine, réfugiées à Enzeli, comme une menace à la sécurité de la mer Caspienne, il a, sur sa propre initiative, pris des mesures de bombardement. L'amiral a réclamé la remise des bateaux de Dénikine et l'occupation *temporaire du port d'Enzeli*. En attendant le résultat des pourparlers entre le gouvernement des soviets et le gouvernement anglais, il a été répondu à l'amiral que : 1° le gouvernement persan proteste contre le bombardement d'un port neutre sans aucune provocation ou agression de la part de la Perse et sans aucune déclaration préalable ; 2° les forces navales de Dénikine s'étant réfugiées à Enzeli, port neutre, ont été, selon les lois du droit international, désarmées et internées et malgré cela, le gouvernement persan était prêt à engager une conversation à ce sujet avec les forces bolchévistes ; 3° le gouvernement persan ne peut admettre l'occupation d'Enzeli.

L'Agence Havas croit savoir que le gouvernement persan, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, va attirer l'attention sur ce point du conseil exécutif de la Ligue des nations et des puissances membres de la Ligue.

Londres, 19 mai.

La situation en Perse est envisagée, dans les milieux bien informés de Londres, avec une certaine inquiétude. Une dépêche radiotélégraphique de Moscou a annoncé hier qu'un soulèvement communiste s'est produit à Tabriz, sous *la direction du révolutionnaire persan Koutchak* Kahr.

Le correspondant du *Times* à Téhéran signale le fléchissement de l'influence britannique en Perse depuis la prise de Bakou. Il déclare que l'accord anglo-persan a été conclu contre l'avis du gouvernement de l'Inde. Certains partis persans auraient indirectement favorisé la renaissance de l'influence russe dans le nord de la Perse. Un nouveau ministre britannique est en route pour Téhéran. Il trouvera, dit ce correspondant, une situation difficile, et il ne saurait compter sur l'appui de ses collègues des pays alliés qui n'ont pas signé l'accord persan.

L'évolution du gouvernement des Soviets

Londres, 19 mai.

Selon des dépêches de Copenhague, le gouvernement des Soviets serait en train de modifier son orientation générale, afin d'éviter la ruine économique complète de la Russie, et de rétablir les relations commerciales avec le monde extérieur. Lénine aurait converti Trotzky et son groupe à l'idée d'un régime démocratique. La commission extraordinaire a été dépouillée de sa puissance, et l'administration a été confiée à des mains plus expérimentées. Le programme de Lénine reconnaîtrait le droit de propriété et le libre échange.

Suivant des rumeurs qui circulent à Londres, la puissance véritable va être concentrée tout *entière entre les mains du général Broussilof*, à la suite de la puissante réaction russe contre l'offensive polonaise. Si Broussilof devient le maître de l'heure, la révolution russe suivra le cours ordinaire de la plupart des révolutions et aboutira à la dictature militaire.

Les amis des bolchévistes

Milan, 20 mai.

L'*Avanti* annonce que les cheminots ont arrêté, à Luino, à la frontière suisse, 7 wagons de marchandises destinés à la Pologne.

Milan, 20 mai.

Une information de Savone au *Corriere della Sera* apprend que les ouvriers du port de cette ville se sont refusés à charger sur le navire *Nino* des explosifs, qu'ils croyaient destinés à l'Orient pour être employés contre les bolchévistes russes.

Milan, 20 mai.

L'*Avanti* apprend que la confédération du travail de Trieste a télégraphié à la confédération générale du travail lui demandant si on devait autoriser le départ de Trieste de quatre navires destinés à la Roumanie. La confédération générale du travail a répondu qu'il fallait s'opposer par tous les moyens à ce départ. Le député socialiste Giuseppe Bianchi est parti *pour Trieste.*

La lutte contre les bolchévistes aux Etats-Unis

A un moment où tant de pays européens sont obligés de s'occuper de la question des bolchévistes, il n'est pas sans intérêt de connaître les mesures prises par les Etats-Unis pour écraser ces révolutionnaires. Les mesures prises ont visé notamment les membres de l'organisation nommée les « Independent Workers of the World » (Travailleurs indépendants du monde), organisation fondée dans le but d'établir et de maintenir le contact avec les bolchévistes de Moscou. La condamnation du chef socialiste Eugène Debs, à dix ans de prison, est connue ; mais il y a eu d'autres condamnations. Nous donnons quelques exemples typiques, tirés parmi des centaines :

Mme Rose Fastor-Stokes a été condamnée, à Kansas-City, à dix ans d'emprisonnement pour *propagande bolchéviste* ;

Mme Kate O'Hara a été condamnée, à Dakota du Nord, à cinq ans de prison.

A Milwaukee, Victor Berger et quatre autres bolchévistes ont été condamnés à des peines de 20 ans de prison chacun ;

A Oakland (Californie), Miss Anne Withney *a été condamnée à 14 ans de prison. (Il y a eu* six femmes parmi ses juges et toutes ont voté pour la condamnation) ;

A New-York, miss Molly Steimer, âgée de 20 ans, a été condamnée à quinze ans de pri*son pour avoir distribué des pamphlets exprimant* des sympathies pour la Russie des Soviets. Trois hommes, qui ont été arrêtés en même temps pour le même délit, ont été condamnés chacun à 20 ans de prison ;

A Wichita (Kansas), vingt-sept bolchévistes ont été condamnés à des peines allant de 5 à 20 ans de prison ;

A Sacramento (Californie), quarante-six membres des « Travailleurs indépendants du monde », dont 45 hommes et une femme, ont été condamnés à des peines allant de un an à dix ans de prison ;

A Chicago, 39 bolchévistes ont été condamnés à des peines de prison allant de un an à 10 ans.

Dans certaines parties des Etats-Unis, les mesures des autorités ont été complétées par des lynchages. A Tulsa (Oklahoma), 17 membres des « Travailleurs indépendants du monde » ont été saisis par une foule de citoyens, qui les bastonnèrent et les goudronnèrent.

A Bisbee (Arizona), environ 1100 membres des « Travailleurs indépendants du monde » ont été cernés par une foule de plu*sieurs milliers* de citoyens armés, et poussés dans le désert de New-Mexico. Ils furent laissés dans le désert sans nourriture et sans eau, et ils auraient certainement péri s'ils n'avaient pas été sauvés par les troupes fédérales. Après la délivrance, plus de deux cents d'entre eux ont été condamnés à différentes peines de prison.

La campagne, conduite par les autorités

américaines contre les bolchévistes, est appuyée par deux organisations puissantes : La « Ligue nationale de sécurité » et la « Légion des vétérans de guerre américains ».

Les pourparlers franco-anglais

Paris, 19 mai.

Dès que les conversations entre experts financiers à Londres auront avancé les solutions pratiques espérées, M. Millerand se rendra à Londres avec M. François-Marsal, ministre des finances, pour se mettre entièrement d'accord avec MM. Lloyd George et Chamberlain.

Lorsque M. Lloyd George et ses collègues iront à Spa, M. Millerand se rendra à Ostende et fera route avec eux jusqu'à Spa.

M. Aubriot a annoncé son intention de déposer à la Chambre française une demande d'interpellation en vue de connaître les intentions du gouvernement sur la fixation des réparations dues par l'Allemagne.

Le gouvernement demandera probablement le renvoi de l'interpellation.

La Hesse et l'occupation française

On mande de Coblentz :

M. Kanzbühler, commissaire pour la Hesse, a déclaré que les troupes françaises se sont conduites d'une manière tout à fait correcte pendant l'occupation de Darmstadt. Un article du *Darmstadter Tageblatt*, daté du 17 mai, tout en protestant contre le fait de l'occupation, reconnaît que les Français se sont bien conduits et que la liberté individuelle a été respectée.

Les décisions de Hythe et les changes

Londres, 19 mai.

L'influence favorable des décisions de Hythe sur le cours du change à Londres continue à s'affirmer.

Tout indique que la décision de fixer l'indemnité et de définir les modalités de son payement améliorera pendant quelque temps encore les changes continentaux. Mais on estime qu'il existe encore deux facteurs d'incertitude. D'une part, l'attitude des Etats-Unis, à l'égard des accords internationaux européens, reste indécise. Tant que l'Europe ne saura pas dans quelle mesure l'Amérique consentira — si elle y consent — à participer au relèvement économique des pays atteints par la guerre, il sera impossible de prévoir un rétablissement rapide des crédits.

D'autre part, on discute la réussite des grands emprunts internationaux. L'argent, en effet, est rare à l'heure actuelle sur tous les marchés. On rappelle que plusieurs emprunts émis à Londres par certains Dominions britanniques ont pratiquement échoué, la proportion des titres non vendus variant entre 30 et 80 %.

Les financiers de Londres critiquent donc les moyens dont on a parlé pour mobiliser l'indemnité allemande. Mais pendant ce temps la confiance renaît et la situation financière de la France à l'extérieur s'améliore visiblement.

La Ligue des nations tiendra une session à Bruxelles

Rome, 18 mai.

Le Conseil de la Société des nations a télégraphié au président Wilson, lui demandant de convoquer la réunion de la Société, en novembre, à Bruxelles, Genève n'étant pas encore prête à recevoir les délégués.

Mairie italienne incendiée

Rome, 20 mai.

(Havas.) — Selon une dépêche de Rome au *Petit Parisien*, les incidents qui se sont déroulés à San Michele Tagliamento, au cours desquels l'hôtel de ville a été incendié, ont été causés par le fait suivant : Quelques centaines d'ouvriers ayant entrepris arbitrairement des travaux vinrent en réclamer le payement à la municipalité. Celle-ci n'ayant pas les fonds disponibles, les ouvriers incendièrent la mairie.

CARNET DE LA SCIENCE

Une nouvelle maladie de la peau

Un membre a exposé à l'Académie de médecine à Paris, mardi, les dangers auxquels expose une curieuse maladie de la peau, qui se caractérise par des taches papuleuses recouvertes de squames, et qui se dénomme dermatose de Bowen. Ces taches se transforment progressivement en lésions cancéreuses qui s'ulcèrent. Il convient d'en pratiquer aussitôt que possible l'ablation chirurgicale.

Echos de partout

LA LOI DU RYTHME

Du *Temps* de Paris :

M. Herriot, député et maire de Lyon, un érudit, a découvert, dans la phonétique, la raison de l'échec de la grève des cheminots français en faveur de la nationalisation des chemins de fer. Il explique que les menaces syndicalistes n'avaient aucune chance de succès parce que les mouvements populaires obéissent à d'obscures nécessités verbales, à des lois confuses mais impérieuses d'expression vocale, qui se trouvaient violées par les meneurs de la récente grève. Le mot « nationalisation » est beaucoup trop long et trop lourd pour devenir un étendard. Jamais une révolution ne pourra naître d'un substantif affligé d'un aussi grand nombre de syllabes.

La remarque est juste. Un drapeau verbal doit être plus maniable et plus facile à brandir pour entraîner une foule. Un mot de ralliement, un cri-programme doit être simple, net et sonore. Tout un peuple doit pouvoir le retenir instantanément et le répéter sans effort.

Lorsque, dans une salle de spectacle, cent spectateurs impatients martèlent ce cri : « Le rideau !... Le rideau ! » avec un suffisant ensemble, ils éprouvent bientôt, sans quitter leur fauteuil, l'illusion d'être une armée en marche, capable de refouler, irrésistiblement, tout ce qui se rencontrera sur sa route. Cette hallucination devient contagieuse, les voix entraînent les voix, la clameur s'enfle, et la foule prend une telle conscience de sa force qu'il devient alors dangereux de résister à ses exigences. C'est le sortilège du cri ternaire, avec cette « respiration » adroitement ménagée au quatrième temps, qui permet aux vociférateurs de reprendre haleine à chaque mesure et de poursuivre sans fatigue cette litanie sans cesse renaissante de la révolte ou de l'enthousiasme !...

Les croisés se levaient autrefois au cri de « Dieu le veut ! » Des foules haletantes ont été galvanisées par les mots « Liberté !... Amnistie !... Revision !... Démission !... En avant !... » rythmés par des milliers de voix ardentes.

M. Herriot a raison : pour cingler la foule, il ne faut pas choisir une cravache trop longue. Un mot bref suffit à lui donner tout son élan. La Confédération générale du travail avait eu l'habileté de le comprendre en adoptant l'abréviation trisyllabique de C. G. T., qui imposa son nom à l'oreille du peuple. Elle a commis une faute grave contre la métrique, la musique et la danse populaires. Elle a méconnu le petit rythme obscur qui soulève les foules, la formule magique qui les arrache à leur sommeil : elle devait en être sévèrement punie par le destin.

MOT DE LA FIN

L'association des contraires :

Il existe à Rennes un *Hôtel du Bout du Monde et Central*, et à Nantes un *Hôtel de l'Univers et Régional*.

Calendrier

Samedi 22 mai

VIGILE DE LA PENTECOTE

Jeûne et abstinence

Sainte JULIE, vierge et martyre

Sainte Julie naquit à Carthage. Elle fut enlevée à ses parents toute jeune encore et vendue comme esclave. Emmenée en Corse, elle y subit le martyre vers l'an 439.

Confédération

Un démenti

Les journaux ont prétendu que M. le conseiller national Bueler, de Schwyz, avait dit dans une assemblée populaire, au cours de la campagne relative à la Société des nations, que les autorités françaises d'occupation en Allemagne avaient réquisitionné 40,000 femmes pour les troupes nègres, marocaines, etc., qu'elles entretiennent sur le Rhin.

M. le conseiller national Bueler fait savoir qu'il n'a jamais rien dit de pareil.

Un service rendu

On se rappelle que le gouvernement français a naguère sondé le terrain, à Berne, pour obtenir de la Confédération une subvention en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Lœtschberg, qui a fait de gros déficits et dans laquelle sont engagés de grands capitaux français. Il ne fut pas donné suite à cette suggestion. Mais on annonce que le Conseil fédéral a racheté aux porteurs français d'obligations de la Compagnie du Lœtschberg pour 20 millions de ces titres. L'intérêt de ces obligations est garanti par le canton de Berne. Le payement sera fait en argent français.

Des secours pour l'Autriche

Le 19 mai est parti de Buchs un train de 35 wagons, destiné à Innsbruck, Salzbourg, Linz, Vienne et Graz.

Chemins de fer fédéraux

Résultats de l'exploitation des C. F. F. pour le mois d'avril 1920 :

Recettes d'exploitation : 31.438,000 francs (27.170,815 fr. en avril 1919). Dépenses d'exploitation : 25.490,000 fr. (21.299,006 fr. en avril 1919).

Le total des recettes d'exploitation du 1er janvier 1920 à fin avril se monte à 115.773,750 fr. (85.844,289 fr. en 1919). Le total des dépenses d'exploitation se monte de janvier 1920 à fin avril à 105.445,330 fr. (87.057,820 fr. en 1919).

TRIBUNAUX

L'affaire Renaud-Charrière

Au début de l'audience de la Cour pénale fédérale, réunie à Genève, pour juger l'avocat genevois Renaud-Charrière, le négociant jurassien Bechtel et le commerçant Paul Siegwart, inculpés de diffamation à l'égard des conseillers fédéraux Müller, Motta et Schulthess, le président de la Cour a procédé à l'interrogatoire du principal inculpé, Charles Renaud-Charrière, ex-avocat du barreau genevois, aujourd'hui rayé des rôles.

Renaud-Charrière, qui était agent d'espionnage au service des Alliés et qui a été le principal organisateur de la criminelle mystification destinée à escroquer de l'argent à ses commettants, tout en salissant des magistrats fédéraux, a allégué pour sa défense qu'il avait été « imprudent et naïf » ! Il a dû avouer cependant qu'on lui avait promis 30,000 francs pour les renseignements qu'il pourrait fournir.

M. le juge Soldati a fait sentir à l'inculpé, dont la conscience paraît singulièrement obtuse, la vilenie de ses actes.

Quant au Jurassien Bechtel, le complice de Renaud-Charrière, il a prétendu qu'il n'avait vu dans ces manigances qu'une affaire commerciale ! « J'ai trop de respect pour le Conseil fédéral ; je ne me serais jamais permis de le diffamer », ajoute Bechtel, qui essaie de dissimuler sa canaillerie sous cette protestation de respect.

Bechtel avoue toutefois avoir touché 4000 fr. pour sa part dans l'affaire.

En ce qui concerne Paul Siegwart, le procureur général a abandonné l'accusation. Il n'apparaît pas, en effet, que Paul Siegwart ait été mêlé aux machinations de Renaud-Charrière et de Bechtel contre l'honneur du Conseil fédéral. Ainsi que nous l'avons dit hier, le rôle de Paul Siegwart semble s'être borné à la mission qu'il a remplie en Belgique et en Allemagne, pour retrouver certaines pièces qui devaient disculper le Français Bolo de l'accusation de trahison, mission dont il avait été chargé. Siegwart a bien, ensuite, adressé à Renaud-Charrière des mémoires sur la mission qu'il avait remplie et au sujet de laquelle il était en contestation avec son commettant pour le payement de ses honoraires, et ces mémoires ont servi à l'espion Renaud-Charrière pour appâter le service de renseignements français, par la promesse de pièces précieuses à la charge de Caillaux et de Bolo. Mais comme Renaud-Charrière n'est pas inculpé pour délit d'espionnage, — inculpation qui aurait fort bien pu être formulée contre lui, — l'affaire des dossiers imaginaires ou authentiques de Berlin reste en dehors du débat. Le procès roule uniquement sur le roman diffamatoire inventé par Renaud-Charrière et Bechtel contre le Conseil fédéral et qui a fait l'objet de leurs négociations avec le service d'espionnage franco-anglais. Or, ici, Siegwart est hors de cause.

Le ministère public a requis contre Renaud-Charrière la peine de l'emprisonnement pour trois mois et une amende de 2000 francs et contre Bechtel, la peine de l'emprisonnement pour 1 mois et une amende de 1000 francs.

LETTRE DE GENÈVE

Le socialisme au Grand Conseil

Genève, 20 mai.

Le Grand Conseil de Genève, élu en novembre 1919, ne présente plus du tout la même physionomie que son devancier. Sous la présidence législative, les députés socialistes qui se rangeaient sous la triple houlette de MM. Sigg, Naine et Nicolet comptaient parmi les plus fermes soutiens du régime radical et leur attitude n'avait rien de révolutionnaire. M. Sigg, dont le talent de parole, le sens politique et l'expérience parlementaire étaient aussi appréciés à Berne qu'à Genève, n'a pas trouvé grâce devant les meneurs bolchévisants. Quant à M. Naine qui, pendant les cinq années de guerre et de restrictions, a été préposé au service des approvisionnements et que la malignité publique a surnommé notre « Batocki national », M. Willemin s'est chargé, par ses attaques constantes, de lui faire mordre la poussière où de le mettre à la porte de notre corps législatif. Seul, M. Nicolet a surnagé. Il doit sa popularité à la peine qu'il s'est donnée et à la ténacité qu'il a déployée en syndiquant d'une manière systématique et l'un après l'autre tous les corps de métiers. Il a accompli une œuvre d'apôtre ; s'il a rallié l'unanimité des suffrages socialistes, il a sacrifié son repos et sa santé, qui maintenant paraît assez gravement compromise.

De 11 qu'ils étaient dans le dernier Grand Conseil, les élus socialistes ont passé à 27 et constituent, après le groupe démocratique fort de 32 députés, le groupe le plus nombreux et en tous cas le plus bruyant.

Mandataires des syndicats ouvriers, des fonctionnaires et employés fédéraux et cantonaux, ils sont rangés sous le titre de « traitements fixes ». Simples et naïfs, ils se figurent qu'on peut, par des harangues enflammées, changer le cours des choses et transformer le monde. Ils ont l'esprit farci de paradoxes et d'idées fausses, de théories mirageuses et de notions économiques suspectes ; ils ne savent pas grand'chose, mais ils le savent bien ; ils ont dans leurs capacités, leur esprit et leur talent pleine confiance ; ils possèdent un mince et léger bagage, mais sont généralement doués d'une faconde à rendre des points à un commis-voyageur de Carpentras. Ils ne connaissent ni émotion ni timidité. Toujours prêts à prendre la parole sur tout et à propos de tout, ils servent quelques lieux communs et débitent truismes et sophismes sur un ton solennel, tranchant et provoquant. L'audace et le toupet suppléent au talent et à l'expérience.

Depuis leur entrée au Grand Conseil, ils font un bruit d'enfer, interpellent le Conseil d'Etat à jet continu, critiquent, anathématisent, pourfendent quiconque leur résiste et ne cessent de proclamer l'avènement prochain du « Grand Soir ».

Ils se partagent les rôles. Les uns sont préposés à la surveillance des faits et gestes du dicastère de justice et police dont leurs adeptes ont plus particulièrement à se plaindre et dont la suppression hâterait certainement la venue de l'âge d'or. Les autres sont chargés d'épier les manifestations de la société bourgeoise, de noter ses tares, ses erreurs et ses fautes, de les étaler et de les stigmatiser. Ils recueillent les potins, font des enquêtes et viennent ensuite, dans l'enceinte parlementaire, clamer leur indignation.

Cette fièvre de mouvement, d'agitation et de bruit finit par lasser. Ils mangent du bourgeois comme les tardigrades du Kulturkampf mangeaient du moine et du curé. On s'y habitue à la longue et les prosopopées les plus virulentes font l'effet de toasts inoffensifs.

Ainsi, dernièrement, M. Nicolet fulminait contre le département de justice et police, que préside M. Rutty, parce que celui-ci avait interdit l'affichage de la proclamation socialiste.

Cette affiche contenait des appels à l'émeute et à la violence ; elle traitait le régime actuel de « peignée infime de parasites » ; elle se terminait par ces mots : « Vive la révolution sociale ! »

Naturellement, l'orateur socialiste a fait le procès de la ville et malfaisante bourgeoisie réduite aux abois, qui a peur de la lumière, qui redoute la liberté et qui empêche les opinions contraires à ses idées de se manifester.

Pendant que la droite démocratique hachait sa harangue d'interruptions et de lazzis, la phalange des camarades scandait chaque phrase de M. Nicolet de ses applaudissements les plus nourris.

Presque toutes les séances du Grand Conseil s'ouvrent par une séance du même genre. L'orateur change, mais le sujet demeure le même. La bourgeoisie est conspuée, excommuniée, vouée aux dieux infernaux pendant que le régime de Lénine est porté aux nues et cité en exemple. Le règne de la 3me Internationale arrive ; le bolchévisme envahit l'occident non point voituré dans les fourgons de l'étranger, mais apporté sous forme de paroles ailées et de doctrine toute faite par le souffle libérateur qui nous vient de la Mecque révolutionnaire et du Kremlin ensanglanté. « C'est du Nord que nous vient la lumière », c'est-à-dire le dernier avatar de l'autocratie : la dictature du prolétariat.

G.

Au Grand Conseil vaudois

Lausanne, 20 mai.

Le Grand Conseil vaudois a repris ses travaux lundi dernier, après une suspension de session de huit jours, destinée à permettre aux députés de faire campagne pour l'accession de la Suisse à la Société des nations. Au début de la séance, le Grand Conseil a voté à l'unanimité, moins les voix du groupe socialiste naniste, une résolution présentée par M. le député S. Schopfer, de Lausanne, félicitant chaleureusement le corps électoral vaudois pour son vote du 16 mai dernier et proclamant qu'il a bien mérité de la patrie.

La journée de mardi a été consacrée à la discussion de l'initiative jeune-radicale tendant à l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections du Grand Conseil et des conseils communaux. La commission à laquelle cette question avait été renvoyée pour étude et rapport comprenait sept membres, dont trois radicaux, deux libéraux, un jeune radical et un socialiste. Il y eut par conséquent trois rapports, celui de la majorité radicale hostile au fond et à la forme de l'initiative, celui de la minorité libérale favorable au fond mais opposé à la forme et concluant au rejet, et enfin celui des partis d'opposition proposant l'acceptation. Il résulte du rapport de M. le conseiller national Bersier que l'opinion de la majorité radicale n'a pas varié et qu'elle demeure rebelle à l'extension des droits populaires qui comporte l'application de la R. P. C'est une politique d'autruche. Le Conseil d'Etat lui-même combat la représentation proportionnelle en sortant de ses tiroirs un rapport daté de 1893, faisant l'apologie du système majoritaire. Cette conception équivaut, dans un autre domaine, à recommander l'emploi des armes démodées dans le combat moderne. C'est méconnaître entièrement l'évolution des institutions démocratiques et renforcer l'opposition socialiste dans certains centres, sans parler du marasme politique, du désintéressement de la chose politique qu'entretient le

---

17 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Laurence Albani

par PAUL BOURGET

— « Mademoiselle, » avait-il repris, « si je vous dis que la mauvaise humeur de ma mère ne prouve pas qu'elle ait eu de vous une impression fâcheuse, au contraire, c'est que, avant de lui demander de vous présenter, nous avons eu une conversation que vous me pardonnerez de vous répéter. D'ailleurs, il faut que cette équivoque finisse. »

— « Ne me faites pas regretter d'avoir accepté cette invitation, monsieur Libertat, » répondit Laurence. « Et ne me rappelez pas ce que j'ai voulu oublier. »

Elle avait rougi, en faisant cette allusion. Comme le matin avec Pascal, à cette voix, à ces yeux, elle savait quelles paroles allaient se prononcer, et c'était dans tout son être une rétraction encore plus violente qu'alors. C'est qu'avec Couture elle se défendait contre son propre sentiment. Avec Pierre, elle se défendait contre Pierre. Celui-ci continuait, la bouche décidée, le geste brusque, sans paraître avoir entendu la supplication de la jeune fille :

— « Voici ce que j'ai dit à ma mère : « Vous me parlez toujours de me marier et je me suis toujours dérobé. Eh bien ! j'ai rencontré la femme que je désire épouser. Elle et les siens sont l'honneur même. Elle n'est pas de notre société, c'est vrai. Mais le hasard veut qu'elle ait, ces dernières années, reçu une éducation de dame. » Je vous ai nommée, mademoiselle. C'est alors que maman a désiré vous voir. Je n'ai pas de raison de vous cacher qu'en principe elle n'est pas favorable à mon projet. Moi, j'estime, en mon âme et conscience, que je n'ai pas à tenir compte de ses objections... Laissez-moi continuer, insista-t-il, comme Laurence esquissait un geste désapprobateur. Voici pourquoi. Ma mère ne me connaît pas. Je l'ai quittée, tout jeune, pour entrer à l'Ecole Navale. Puis, j'ai navigué. J'aimais mon métier. J'ai dû démissionner quand mon père est mort, à cause de maman. Elle était incapable, soit dit sans reproche pour elle, de bien gérer nos propriétés. L'administration en est compliquée. Mon pauvre papa s'en était lui-même tiré médiocrement. Ma mère s'est montrée si inquiète, si troublée, que j'ai tout abandonné pour me consacrer à nos affaires. J'ai consenti ce sacrifice, car c'en était un, et dont elle ne s'est jamais doutée. Elle ne se doute pas davantage de ce que me représente Toulon. Je hais cette ville. A chaque coin de rue, j'y rencontre des impressions qui renouvellent mon cruel regret de n'être plus un marin. J'ai trompé ce regret, comme j'ai pu, avec mes chevaux. J'ai eu là un prétexte d'aller et de venir, et aussi un petit intérêt, celui des prix remportés. Il faut bien que vous sachiez tout cela, pour comprendre quelle place vous avez prise dans ma vie. Je me suis trompé sur vous, d'abord. Vous l'avez trop vu. Et puis, je me suis renseigné. J'ai su votre histoire, et comment vous êtes si bravement rentrée dans votre famille après la mort de cette dame anglaise, et que vous ne vous étiez jamais plainte qu'elle n'eût rien fait pour vous, comme c'était son devoir... Oui, c'était son devoir, » ajouta-t-il, en arrêtant un nouveau geste de Laurence. « J'ai su comment vous gagnez votre vie. On m'a montré vos petits chefs-d'œuvre. J'ai su aussi que votre famille n'a rien à envier à la nôtre comme ancienneté. Maman est très fière de notre grand aïeul. Moi, de même. Mais du moment qu'il y avait un d'Albani officier sous l'ancien régime, nous nous valons, n'est-ce pas ? Je ne veux plus rester à Toulon. Puisque j'ai lâché la mer, pour toujours. Notre plus grande propriété n'est pas ici, elle est à Collobrières, dans les Maures. Nous avons là une espèce de château, une gentilhommière, délabrée maintenant. En deux mois de travail on la rendra très habitable. Pas pour une de ces mijaurées de Toulon, bien sûr, dont ma mère rêve, et qui ne rêvent, elles, que dîners en ville, bals, toilettes, voyages à Paris. Alors, j'ai pensé : « Si Mlle Albani acceptait d'être ma femme, qu'elle jolie châtelaine j'aurais là, dans la vieille demeure, et une châtelaine qui s'entendrait à gouverner ce petit royaume : deux cent cinquante hectares de chênes-lièges, de vignes, de prairies, d'oliviers. » J'ai eu trente ans le mois dernier. D'après le Code, le consentement de ma mère ne m'est plus nécessaire pour me marier. Je suis bien tranquille, d'ailleurs ; elle le donnera. La fortune est à moi, et elle me sait trop décidé, quand une fois j'ai pris un parti, pour ne pas se rendre compte qu'il lui faudra ou plier ou se brouiller avec moi. Elle pliera... Je vous parais dur, peut-être, mademoiselle ? Que voulez-vous ! Je suis un ancien marin, et j'ai mené une vie dure. Vous comprenez, à présent, pourquoi ma mère a été un peu aigre, tout à l'heure. Elle vous a trouvée trop charmante, voilà tout. Et vous comprenez aussi pourquoi, lui ayant parlé d'abord, et m'étant mis en règle avec mes devoirs de fils, je me considère comme ayant le droit de vous dire : « Mademoiselle, voulez-vous être ma femme ? »

Pierre avait prononcé ce long discours d'un accent qui, à lui seul, révélait le fond de sa nature, essentiellement autoritaire. Ce n'était pas un comédien. Il le prouvait par cette brusquerie dans une demande en mariage, trop singulière pour qu'il n'attachât pas à son succès une extrême importance. Il la faisait, cette demande, par un de ces à-coups de volonté qui s'accordaient bien avec la manière dont il avait gouverné sa vie, toute en partis pris abrupts et heurtés. Ainsi dans le choix de son métier, puis dans sa rupture avec ce métier, ainsi dans cette métamorphose de l'officier de marine en *sportsman*, ainsi dans ce projet d'une installation rurale, avec Laurence pour compagne. De telles volte-face viennent de la tête beaucoup plus que du cœur. Ne rusant pas, et se montrant tel qu'il était, le jeune homme n'avait pas mis d'émotion dans ses phrases ; il n'y avait mis qu'une tentation. Quelle différence avec Couture et le timbre brisé de sa parole ! Quelle sensibilité chez le protecteur anxieux du pauvre petit Virgile, et quelle âpreté, au contraire, dans les phrases où Pierre Libertat jugeait sa mère !

Tandis qu'il parlait, oui, la tentation avait traversé l'esprit de Laurence. Ce mot de « châtelaine » avait chatoyé devant elle, évoquant une royauté campagnarde, dont l'idée satisfaisait à la fois ses instincts de paysanne et ses appétits de dame. Le chiffre d'hectares donné par le jeune homme s'était traduit pour la fille d'Antoine Albani en une vision quasi concrète. Son père en possédait seize, Pascal Couture dix-huit. Les vignes, les prairies, les champs d'oliviers, les bois de chênes verts s'étaient développés devant ses yeux. En même temps, son âme avait eu comme froid. Elle n'aurait pas su en expliquer la cause : elle avait éprouvé une impression de profonde défiance, que contredisait une réalité irréfutable, cette demande en mariage qui, par elle seule, était une preuve. Une preuve ? Mais de quoi ? Pas de tendresse, assurément, car aucune intonation caressante n'avait passé dans cette voix qui rendait un son presque métallique. En revanche, il y frémissait cette ardeur de conquête qui va paralyser la résistance féminine. Celle qui fait l'objet de cette poursuite sent cette domination venir. Elle en a peur, et au même moment cette force l'attire. Tels étaient les sentiments divers qui s'émouvaient dans Laurence, à mesure que le tentateur parlait. Maintenant, elle s'écoutait répliquer des mots d'ajournement, qui révélaient combien elle était déconcertée.

(A suivre.)

Fumez les cigares FROSSARD

régime majoritaire. M. Ch. Secretan, l'un des chefs du parti libéral, a présenté sur le fond de la question un excellent rapport. Si ses coreligionnaires politiques quoique proportionnalistes, rejettent l'initiative, c'est à raison de sa forme incorrecte. Ils estiment que c'est une erreur de substituer des districts aux cercles pour les élections au Grand Conseil. Sur ce point, son argumentation ne nous paraît pas convaincante. Le cercle est une création officielle et le district qui a sa préfecture et son tribunal paraît être la circonscription électorale la plus logique. *En ce qui concerne l'élection des conseils* communaux, plusieurs estiment que la R. P. ne devrait y intervenir qu'à titre facultatif. Cette manière de voir n'est pas dénuée de fondement. Elle permettrait au peuple vaudois de faire l'apprentissage de la R. P. et de constater que ce système n'est pas la monstruosité politique que la *Revue* lui dépeint. Après avoir lu le rapport de M. Secretan, on ne peut s'empêcher de se demander pour quelles raisons les libéraux, proportionnalistes farouches sur le terrain fédéral et admettant la R. P. sous réserve de certaines modalités dans le domaine cantonal et communal, n'ont pas pris les devants. Il ne suffit pas d'adhérer à une théorie ; il faut en rechercher l'application, et c'est précisément ce qui semble leur importer assez peu. Peut-être la majorité radicale est-elle plus généreuse que ne le serait le souverain ? On est tenté de le supposer.

La votation sur l'initiative interviendra le 4 juillet prochain. Elle ne sera pas favorable à ses promoteurs, qui ont eu le grand tort d'agir sans avoir pris contact avec les autres groupes proportionnalistes. Ils auraient pu sacrifier au principe certaines modalités. La question devra *sans doute être reprise, car elle a la vie dure.* On peut combattre la R. P. avec de mauvais arguments mais elle finit toujours par s'imposer.

A.-J. R.

ECHOS DU 16 MAI

Un journal neuchâtelois, persuadé que tout ce qui tient à la race romande en Suisse ne peut avoir voté que pour l'accession, a écrit que c'étaient les communes romanches des Grisons qui avaient sauvé la Suisse.

Le *Bund*, dont le rédacteur en chef est un Grison allemand, redresse vivement cette erreur : ce sont, au contraire, les communes allemandes des Grisons qui ont assuré le vote affirmatif de ce canton ; les grandes vallées romanches ont donné une majorité considérable de *non* ; plusieurs communes romanches n'ont pas fourni un seul *oui*, tandis qu'il n'y a pas de commune allemande rejetante qui n'ait donné au moins quelques *oui*. Le *Bund* ajoute la remarque que le vote des Grisons s'est partagé d'après les partis politiques : les radicaux ont voté *oui*, les conservateurs ont voté *non*. Enfin, le *Bund* constate que le vote du 16 mai a été la réplique fidèle du vote de 1799 sur l'entrée du canton dans la Confédération. Alors déjà, les libéraux avaient voté *oui* et les conservateurs, *non*. Aujourd'hui, les adhérents des deux partis rivalisent de patriotisme confédéral.

Le *Bündner Tagblatt*, organe conservateur, qui a fait une très vive campagne contre l'accession, espère que la ressemblance entre *l'adhésion de 1920 et celle de 1799 se poursuivra* et qu'un jour, tous les citoyens des Grisons, sans distinction de partis, pourront se réjouir du vote du 16 mai 1920.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les chasseurs de chevelures

Près de Miramont, banlieue de Marmande (Midi de la France), sept individus porteurs chacun d'une muselle remplie de chevelures de femmes ont assailli une jeune fille de 13 ans qui surveillait la chèvre de ses parents, escortée d'un chien de la ferme.

Tandis que l'un des agresseurs lui mettait un bandeau sur les yeux, et, pour étouffer ses cris, lui plaçait un mouchoir sur la bouche, un autre, armé d'une tondeuse, la débarrassait en un tour de main de ses magnifiques cheveux blonds.

Le chien de la bergère mordit cruellement l'un des agresseurs, mais ceux-ci purent s'enfuir sans être autrement inquiétés. Leur signalement a été donné aux gendarmes.

SUISSE

Enterrés vivants

Près du village de Trimmis, aux Grisons, deux paysans creusaient le sol, à 5 mètres de profondeur, pour rechercher des sources d'eau, lorsque la terre s'éboula et les ensevelit. Les deux hommes furent retirés morts.

Brutalité

A Seewen (Schwyz), un boucher nommé Rey a frappé sa fille, une personne de 18 ans, avec une chaise et l'a assommée. Le meurtrier a été arrêté.

Accident d'automobile

A Locle, hier jeudi, une fillette traversait rapidement la chaussée devant une automobile, lorsque le chauffeur, pour éviter l'enfant, fit un écart mais renversa malheureusement la grand'mère de la petite, qui accourait et qui fut relevée avec une fracture du crâne, à laquelle elle succomba peu après.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 21 mai

	Demande	Offre
Paris	42 —	43 —
Londres (livre st.)	21 48	21 88
Allemagne (marc)	11 90	13 90
Italie (lire)	28 90	29 90
Autriche (couronne)	1 75	3 15
Prague (couronne)	9 95	10 35
New-York (dollar)	5 56	5 76
Bruxelles	42 75	43 75
Madrid (peseta)	93 40	94 40
Amsterdam (florin)	206 —	207 —
Pétrograd (rouble)	5 —	6 —

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 20 mai.)

Le Conseil d'Etat adjuge l'entreprise de mensuration cadastrale de la section II de Châtel-Saint-Denis à MM. les géomètres Victor Perroud, Louis Genoud, à Châtel-Saint-Denis et Emile Pochon, à La Tour-de-Trême.

— Il nomme : M. Louis Savoy, à Romont, notaire cantonné dans le district de la Glâne ;

M. Paul Progin, à Fribourg, inspecteur des laiteries des districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse ;

M. Charles Gendre, à Montagny-la-Ville, inspecteur *suppléant du détail du cercle de* Montagny-la-Ville.

Le fisc et la déduction des dettes

Une question intéressant au premier chef les contribuables fribourgeois a été discutée et tranchée au Grand Conseil, dans la séance du 11 mai. Il s'agissait de l'interprétation du dernier alinéa de l'article 5 de la nouvelle loi fiscale, concernant la déduction des dettes. M. *Marchon* a demandé par voie d'interpellation que le gouvernement interprétât cette disposition, qui laisse place à l'équivoque. Si l'on se reporte au débat *de la loi fiscale, a dit M. Marchon, il ressort* que l'intention de l'auteur de la loi était d'abord que toutes les dettes devaient être déduites ; puis, dans le cours de la discussion, cette opinion se modifia : on voulait bien déduire les dettes hypothécaires ; mais les dettes chirographaires ne devaient l'être que pour autant que leur somme globale excéderait la valeur totale des éléments non imposables. On en resta à cette interprétation. Toutefois, la rédaction du dernier alinéa de l'article 5 n'est pas absolument satisfaisante. La voici :

« Pour fixer la fortune imposable on déduit de l'actif toutes les dettes hypothécaires, ainsi que les dettes chirographaires pour autant que leur somme globale excède la valeur totale des éléments non imposables, soit meubles meublants, bordereau industriel, outillage, cheptel vif et marchandises en magasin. »

M. Marchon et les co-signataires de son interpellation ont demandé au gouvernement de donner le sens exact de cette disposition, se réservant, cas échéant, de proposer la revision de l'article.

M. *Chatton*, directeur des Finances, a donné l'interprétation sollicitée. *Les dettes hypothécaires sont déduites de l'actif du contribuable :* par dettes hypothécaires, le fisc entend les cédules, lettres de rente, gardances de dam ; toutes sont défalquées d'office et sans restriction. Sont déduites, dans la mesure où leur somme globale excède la valeur des éléments non imposables cités à la fin de l'article 5, les seules dettes chirographaires (billets à ordre ou autres dettes non hypothécaires).

Cette interprétation n'était pas superflue. Le texte français des formulaires adressés dernièrement aux percepteurs communaux, pour l'application de la loi fiscale, allait à l'encontre de celle-ci. Ces formulaires laissaient entendre que « toutes les dettes », hypothécaires et chirographaires, et non seulement ces dernières, étaient déduites pour autant que leur somme globale excédait la valeur des éléments non imposables. M. le Directeur des Finances a dit regretter cette erreur de traduction et il a remercié M. Marchon qui, par son interpellation, a fourni au fisc l'occasion de remettre les choses au point.

Etudiants suisses

Les deux grandes sections académiques de notre Université, *l'Alemannia* et *la Sarinia* fêteront, la semaine prochaine, le vingt-cinquième anniversaire de leur fondation. C'est en effet en 1895 que la *Romania*, première section de la société des Etudiants suisses à l'*Alma mater friburgensis* se scinda en deux groupements, l'un allemand et l'autre français. On se souvient des brillantes festivités qui marquèrent, en 1914, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la *Romania*, coïncidant avec celui de l'érection de l'Université.

Les circonstances ne permettent pas à nos étudiants de souligner par des cérémonies imposantes l'anniversaire de la création des sections-sœurs. L'*Alemannia* fêtera l'événement lundi prochain, dans l'intimité. Quant à la *Sarinia*, elle organisera, mardi soir, un commers auquel tous ses membres honoraires et toutes les sections des Etudiants suisses sont convoées. Le commers sera précédé d'un cortège en ville. Le lendemain, messe solennelle, suivie d'un banquet et d'une soirée familière.

La fièvre aphteuse à Bellechasse

On nous informe que la fièvre aphteuse s'étend dans le district du Lac. La commune de Fraeschels est maintenant contaminée et l'épizootie vient d'être constatée dans les étables du pénitencier cantonal de Bellechasse. Une quinzaine de pièces bovines, sur 380 que compte la colonie, sont atteintes. Une commission spéciale est partie ce matin pour Bellechasse.

Un enfant ébouillanté

A Prez-vers-Noréaz, un enfant de deux ans, fils de M. Robatel, cantonnier, échappant une minute à la surveillance de ses parents, est tombé dans un seau d'eau bouillante et s'est affreusement brûlé. M. le docteur Koller, de Romont, a été immédiatement appelé, mais il n'a pu qu'adoucir les souffrances de l'enfant, qui a succombé après dix-huit heures d'agonie.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte et Orchestre de Saint-Nicolas. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ¼, répétition générale à la tribune de l'orgue.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ½, répétition générale pour la fête de la Pentecôte.

Société de chant de la ville. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 30 précises, répétition générale.

L'évêque de Verdun à Fribourg

S. G. Mgr Ginisty, évêque de Verdun, revenant de Rome, est arrivé à Fribourg, hier matin, jeudi. Il a bien voulu profiter d'un petit arrêt, entre deux trains, pour honorer de sa visite l'Œuvre de Saint-Paul, qui possède une maison dans son diocèse, à Bar-le-Duc.

Les lecteurs de notre journal savent combien Mgr Ginisty a été héroïque pendant la terrible bataille de Verdun ; il resta, malgré tout, dans la citadelle, ne voulant quitter sa ville épiscopale *qu'à la dernière extrémité.*

Voici quelques-unes des paroles que Monseigneur voulut bien adresser aux membres de l'Œuvre de Saint-Paul :

« Votre Œuvre *est admirable dans son* silence, sa simplicité, son dévouement et sa grandeur. Vous ne voyez pas le bien que vous faites ; ce n'est pas nécessaire : vous en faites beaucoup ; le bon Dieu le voit, cela suffit. Par la presse catholique, vous êtes l'instrument de la vérité et de la charité dans le monde. Un bon journal catholique est toujours, sous une forme ou sous une autre, l'expression de l'Evangile. Vivent la *Liberté* et l'*Ami du Peuple* qui continuent la mission de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le grand Ami du peuple. On ne comprend pas assez la presse ; c'est l'œuvre *la plus importante à l'heure actuelle. Si j'étais* libre et si je le pouvais, je me ferais journaliste.

« Je reviens de Rome où j'ai assisté aux grandioses fêtes de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc. C'était splendide et consolant de voir la France officielle si bien représentée par des députés, dont un bon nombre sont allés recevoir la sainte Communion. »

Mgr Ginisty fit aussi une visite à la Rédaction de la *Liberté* et redit aux rédacteurs tout *l'intérêt qu'il portait à la presse.*

Au sujet de la nomination de Mgr Besson au siège de Lausanne et Genève, Mgr Ginisty en parla avec beaucoup de sympathie. On lui remit la photographie du nouvel évêque, qu'il accepta avec un vif plaisir.

La visite de S. G. Mgr l'évêque de Verdun laisse à la Maison de Saint-Paul le plus réconfortant souvenir.

Exposition artistique

Maintenant que le bruit des discours, pour ou contre la Ligue des nations, s'est tu, et que les journaux observent sagement une respectueuse et patriotique discrétion, il est possible de parler de l'exposition des œuvres de la Société des peintres et sculpteurs fribourgeois.

Samedi, pendant que les hommes politiques s'échauffaient une dernière fois, pour préparer, chacun à sa façon, le bonheur et la prospérité du pays, nos artistes travaillaient aussi pour le bien de la patrie, car c'est un bien que de *développer le culte de l'idéal artistique et de la* beauté exprimée avec un amour désintéressé. Ils terminaient les préparatifs de leur exposition et conviaient leurs amis à ce qu'il est convenu d'appeler le vernissage, quoiqu'on n'y vernisse rien.

Cette cérémonie fut très simple. Heureusement, il n'y eut pas de discours ; les peintres tenaient à montrer qu'ils ne sont pas des bavards, mais des hommes qui agissent avec prévoyance et parlent par leurs œuvres.

Sans reculer devant la dépense, ils ont aménagé avec goût la salle de la Grenette. Des toiles tendues sur des châssis démontables longent les murailles et partagent le local en deux. Cette disposition ingénieuse permet d'exposer convenablement les tableaux et marque chez nos *artistes l'intention de tenir désormais*, à périodes fixes, le public au courant de leurs travaux et de leurs succès.

Cette fois encore, les visiteurs pourront constater, chez plusieurs peintres, de véritables progrès. Du seuil de la porte, ils auront devant eux une grande paroi couverte des œuvres vigoureuses de M. Buchs. Les panneaux qui font face *aux fenêtres sont occupés par les* œuvres de MM. Robert et Pilloud. Cette place semble moins favorable, car la lumière directe ne favorise pas le jeu des couleurs ; elle donne des reflets qui éteignent les nuances, au moins à certaines heures.

M. Brulhart, avec des portraits et des paysages que l'on trouvera très vrais et très personnels, mais qu'on désirerait plus nombreux, se *trouve vis-à-vis de* M. Buchs.

Par une baie ouverte dans la paroi, on entrevoit, dans une seconde salle, la statue de la *Douleur*, modelée par M. Theo Æby, qui, avec M. Joseph Æby, représente la sculpture.

Cette partie de l'exposition est illuminée par les toiles du regretté Schmidt, de MM. Cuno Amiet, Vonlanthen, Castella, qui voisinent avec MM. Romain de Schaller, Hensœler, Hogg, Cattani et Falquet.

Tout se présente harmonieusement : seules, quelques œuvres calmes souffrent peut-être du voisinage de peintures violemment lumineuses et hautement colorées.

Le public éprouvera donc une véritable jouis*sance à visiter cette exposition.* Il n'attendra pas que nos artistes soient morts ou qu'on les *apprécie ailleurs* pour les admirer. Il est triste de penser que la peinture de Schmidt a obtenu un succès considérable à Zurich et que notre musée, sauf erreur, ne possède pas une seule de ses œuvres, aujourd'hui introuvables.

C'est pourquoi, soit la Ville, soit l'Etat, tiendront certainement à témoigner leur bienveillance à ceux qui cherchent, dans la mesure de leurs forces, à former le goût du public et à lui apprendre qu'on ne doit pas seulement vivre de la vie matérielle, mais qu'il est plus humain d'élever son esprit et son cœur vers le beau.

Les artistes le méritent, car ils enrichissent notre patrimoine commun ; pour le prouver, il suffit de constater que de tout le passé, ce qui chez nous intéresse les étrangers et les habitants, ce sont des œuvres d'art comme la collégiale, *des peintures de Fries ou des sculptures de* Gelter, Ch.

Dernière Heure

Avant la conférence de Spa

Londres, 21 mai.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Bonar Law déclare qu'un fait est nouveau, c'est que les chefs des gouvernements alliés vont se rencontrer avec les chefs du gouvernement allemand. Il y aura des échanges de notes. Le gouvernement va à cette conférence dans l'intention bien arrêtée d'exécuter le traité. Cette demande de conversations ouvertes incitera certainement davantage les *Alliés à formuler des conditions raisonnables.*

Certes, nous avons exagéré, au moment de l'armistice, dit M. Bonar Law, toutes les probabilités de réparations, mais nous semblons maintenant vouloir exagérer dans l'autre sens. Le gouvernement n'est pas d'avis que ce soit les nations qui ne sont pas responsables de la guerre qui supportent les souffrances et la tension économique qui en résultent.

Vainqueurs et vaincus

Berlin, 21 mai.

(Wolff.) — A l'Assemblée nationale, répondant à une autre interpellation, relative aux districts d'Eupen et de Malmédy, le ministre Kœster a déclaré que le gouvernement possédait des preuves incontestables comme quoi le gouvernement belge sabotait le plébiscite. Des protestations ont été formulées à ce sujet auprès du gouvernement belge, de la Conférence de la paix et de la Société des nations.

Berlin, 21 mai.

(Gazette de Francfort.) — Selon le traité de paix, les frontières du territoire de la Sarre doivent correspondre aux frontières administratives actuelles. Cependant, sur la proposition du délégué français, la Commission des frontières voulait, le 15 mai, modifier la frontière administrative dans la région de Merlebar et incorporer de nouveaux territoires dans le bassin de la Sarre. Le délégué allemand de la Commission, lieutenant-colonel von Xylander, ayant refusé de prendre part au vote sur cette proposition, le président de la Commission déclara qu'il demanderait au Conseil des ambassadeurs de le remplacer. Là-dessus, Xylander quitta la séance. Le gouvernement allemand n'a aucune raison de rappeler son délégué, car il partage son point de vue. Il a, du reste, été invité à ne *plus collaborer jusqu'à nouvel avis aux travaux* de la Commission des frontières.

L'Angleterre et les bolchévistes

Londres, 21 mai.

L'agence Reuter dit que le retrait des troupes britanniques devant le débarquement des bolchévistes en Perse est une mesure de précaution (*voir 1re page*).

Le débarquement ne crée pas une nouvelle situation militaire, attendu que les bolchévistes ont la haute main sur la mer Caspienne, depuis leur arrivée à Bakou. Les bolchévistes sont venus pour prendre les dix navires de Dénikine internés à Enzeli.

Les milieux dirigeants n'éprouvent aucune inquiétude, la Perse étant facile à défendre. Les puits de pétrole de la Perse ne courent pas de danger. Les troupes alliées protègent Bakou.

Les amis des bolchévistes à Paris

Paris, 21 mai.

(Havas.) — Une perquisition opérée chez le cheminot révoqué Lacoste a amené la découverte d'une série de projets de constitution des soviets, et les perquisitions opérées chez un certain nombre de militants arrêtés ont surabondamment établi et démontré la part directrice prise dans ce mouvement en préparation par les dirigeants bolchévistes de Russie.

La grève en France

Paris, 21 mai.

(Havas.) — Au cours de la séance du Conseil fédéral de la C. G. T., le débat s'est engagé sur *la suite à donner au mouvement de grève.* Deux thèses étaient en présence, l'une tendant à la reprise immédiate du travail, l'autre préconisant la grève générale de toutes les corporations, pour une durée déterminée.

La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui, vendredi.

Les communistes allemands

Stuttgart, 21 mai.

(Wolff.) — Les indépendants et les communistes avaient convoqué, pour hier après midi, jeudi, une manifestation en faveur de la Russie des soviets. Malgré l'interdiction de l'assemblée, plus de 4000 personnes se groupèrent, à 3 h. ½ de l'après-midi. De forts détachements de police, armés de baïonnettes et de matraques, dispersèrent la foule.

*La place fut barrée et armée de mitrail*leuses.

Bagarre sanglante à Hambourg

Hambourg, 21 mai.

(Wolff.) — Au cours d'une manifestation, organisée par les sans-travail, une rencontre se produisit, jeudi, entre les manifestants et la police. Trois personnes ont été tuées et 10 blessées.

La « Gazette populaire de Cologne »

Cologne, 21 mai.

(Wolff.) — La *Kœlnische Volkszeitung* est devenue hier, jeudi, la propriété des forges Wolff, à Cologne, qui sont appuyées par un consortium de banques.

Le journal sera transformé en une société par actions. On dit que le prix d'achat est de trois millions de marcs.

L'Angleterre et l'Irlande

Milan, 21 mai.

On mande de Londres au *Secolo* :

Le président de la Chambre des lords, lord Birkenhead, répondant à une interpellation de lord *Salisbury, a affirmé* que la politique du gouvernement, en Irlande, est pour une lutte à outrance, afin d'arriver à une restauration de la loi et de l'ordre, et d'empêcher la campagne de sécession qui fait actuellement des progrès dans toute l'Irlande.

Il est à remarquer que lord Birkenhead a été, dans l'Ulster, un des fauteurs politiques les plus importants et qu'il a contribué à déterminer le conflit entre unionistes et nationalistes.

Londres, 21 mai.

(Havas.) — Les dockers anglais seraient décidés à refuser de charger du matériel de guerre que le gouvernement anglais a l'intention *d'envoyer en Irlande.*

Les dockers irlandais refuseraient également de décharger ce matériel, au cas où il parviendrait en Irlande.

M. Balfour au Vatican

Rome, 21 mai.

(Stefani.) — Le Pape a reçu M. Balfour ainsi que le secrétaire général du conseil de la Ligue des nations.

Chine et Japon

Pékin, 21 mai.

(Havas.) — Le gouvernement a décidé de ne *pas entrer en pourparlers directs avec le Japon* au sujet du règlement de la question du Chantoung.

Les villes et les paysans au Japon

Tokio, 21 mai.

C'est par l'aide des paysans que le gouvernement a remporté la victoire aux élections contre la population des villes, où les habitants ont voté pour les partis radicaux. Les résultats défavorables des villes de Tokio, Osaka, Kioto, Kobé, Nagoya et Yokohama ont été *balancés par les résultats des provinces agri*coles. A Nagoya et à Kobé, les états sont des socialistes. La majorité absolue du gouvernement est de 23 voix environ.

Baisse des laines et des peaux

Londres, 21 mai.

Il n'y a plus de doute que le marché des laines présente actuellement les symptômes fort accentués d'un mouvement de baisse un peu partout. A Liverpool, où les enchères publiques ne sont pas encore terminées, les prix ont reculé de 10 % confrontés avec ceux de Londres.

Londres, 21 mai.

De 376,000 peaux tannées mises aux enchères publiques, 90,000 seulement ont pu être vendues.

La disette de pain en Espagne

Madrid, 21 mai.

(Havas.) — Malgré les promesses des autorités que le pain serait plus abondant, la situation n'avait pas changé hier. L'excitation populaire est toujours grande, à cause de la disette de pain.

Hier, jeudi, au cours de différentes bagarres, il y a eu de nombreux contusionnés et quelques blessés, principalement parmi les agents de police.

On signale également, dans plusieurs villes de province, des désordres dus au manque de pain et à la cherté de la vie.

Les cuisiniers se sont mis en grève par solidarité avec les boulangers grévistes.

Escroqueries

Parme, 21 mai.

On a découvert des escroqueries commises au préjudice de l'administration communale. Seize chefs d'escouade des ouvriers travaillant à la correction du torrent Parme ont été arrêtés.

Venise, 21 mai.

*Des malversations importantes ont été dé*couvertes à Castelfranco de Vénétie et à Conegliano, dans l'administration des magasins de matériel dépendant du ministère des territoires délivrés. On a effectué neuf arrestations, dont celle du commandeur Archangelo Cirmeni, de Cattane.

SUISSE

Les éditeurs de journaux

Lugano, 21 mai.

Demain, samedi, aura lieu à Lugano l'assemblée générale de la société suisse des éditeurs de journaux.

Des charbons sud-africains pour la Suisse

Paris, 21 mai.

Des maisons d'importation françaises et suisses ont acheté du charbon sud-africain pour la Suisse à des prix avantageux. Ce charbon est à meilleur marché que le charbon américain dans une proportion de 25 à 30 %.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 mai

BAROMÈTRE

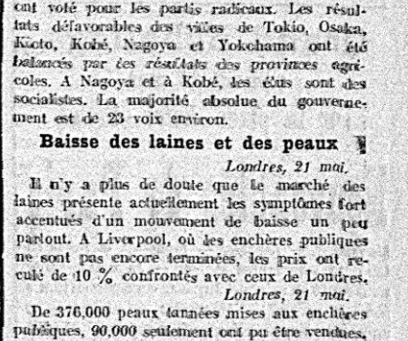

THERMOMÈTRE C.

Mai	15	16	17	18	19	20	21	Mai
7 h. m.	12	15	17	16	17	12	16	7 h. m.
11 h. m.	14	17	19	19	21	13	21	11 h. m.
7 h. s.	16	20	15	22	15	17		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 21 mai, midi.

Ciel variable ; tendance aux orages ; température normale.

†

La famille Cattilaz-Sudan a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard CATTILAZ

Employé aux Chemins de fer fédéraux

décédé à l'âge de 62 ans, après une longue maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu dimanche, 23 mai, à 2 heures après midi.

L'office funèbre aura lieu lundi, 24 courant, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire : rue Zæhringen.

†

Les enfants de feu Georges Angéloz et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de

Madame

Marie-Anne Angéloz-Zbinden

Les funérailles auront lieu, samedi, 22 mai, à 10 h. du matin, à Belfaux.

†

Monsieur Borcard, chef de gare, à Estavayer, a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la grande perte qu'il vient d'éprouver en la personne de son cher fils unique

BERNARD

pieusement décédé à Estavayer, le jeudi, 20 mai, à 4 heures du soir.

L'enterrement aura lieu à Estavayer, le 22 courant, à 8 heures du matin.

Domicile mortuaire : Hôpital de la ville.

Grand déballage

samedi 22 mai

sur la place Notre-Dame

Nouveautés de Paris

Mousmées, — lieuses, — jaquettes et robes en laine, toutes nuances modes. — Jaquettes haute nouveauté en soie. — Jupons, corsages et tailles pour la saison. — Manteaux caoutchoutés et imperméables, pour dames et messieurs. 4844

Divers coupons, etc., etc.

CORDONNIERS

pour la vente rapide de souliers américains resem. et ferrés. — On demande dépositaires ou revendeurs actifs dans cantons romands.

Bonne commission. 4793

S'adresser : *Office commercial, 9, rue Université,* **Fribourg.** P 4752 F

MATCH aux QUILLES

les dimanches 23, 30 mai et 6 juin

à l'auberge de Posieux

BEAUX PRIX EXPOSÉS

4751 **La Jeunesse.**

FIANCÉS

Baisse importante sur bijouterie et horlogerie.

H. Volluchard-Egger

Pont-Suspendu FRIBOURG

depuis Fr. 15.—

ESCHOLZMATT Station climatérique, près Lucerne. Hôtel-Pension du « Lion » Beau séjour à la campagne. Cures d'air et de lait. Auto-Garage. Forêts, Fermes. Prospectus illust. gratis. 4819

Domaine à vendre

A vendre un domaine bien cultivé et en plein rapport, situé **à Cournillens, district du Lac,** de la contenance en terres arables de 47 hectares, 83 ares, 70 mètres (132 poses 852 perches, 20 pieds), et en forêts de très belle venue, en partie exploitable, de 5 hectares, 2 ares, 97 mètres (14 poses environ).

L'habitation et les bâtiments d'exploitation sont spacieux, commodes et en très bon état, réunis d'une fontaine abondante et intarissable avec eau à la cuisine. Les granges sont desservies par un pont de décharge s'étendant dans toute la longueur du bâtiment. Le domaine est pourvu d'un grand nombre de noyers, de chênes et d'arbres fruitiers.

L'entrée en jouissance est **fixée au 23 février** 1921. 4277-059

Adresser les offres sous pli fermé avant le **30 juin 1920, à M. Charles Weck, Grand'rue, 17, Fribourg,** où il est le samedi, dans la matinée, à la disposition de ceux qui désireraient avoir d'autres renseignements.

Pour visiter le domaine s'adresser à **Mme veuve Aeby, fermière à Cournillens, et les forêts à M. François Chenaux, forestier-chef, à La Corbaz,** moyennant avis préalable.

Etudiant

payerait haut prix pour une chambre, belle, bien meublée et indépendante.

S'adresser par écrit sous chiffres P 4789 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

JEUNE FILLE

catholique, connaissant les travaux du ménage, **pourrait entrer tout de suite,** ou pour époque à convenir, chez M. et Mme **Sudre,** instituteurs, **Les Bois** *(Jura bernois).* Bon gage et vie de famille.

Un bon café de la ville demande une jeune

SOMMELIÈRE

sachant les 2 langues et *connaissant bien son service.* Bonnes références exigées. 4837

S'adresser par écrit sous P 4786 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 4837

Bonne

CUISINIÈRE

est demandée pour la saison d'été dans un hôtel de la Gruyère. Bon gage.

A la même adresse, **on demande**

SOMMELIÈRE

pour fin mai.

S'adresser à *Publicitas S. A.* **Bulle,** sous chiffres P 1622 B. 4835

Dame seule, habitant hiver la ville, été campagne, bord du lac, et ayant une femme de chambre, demande pour juillet une

bonne cuisinière

sachant faire une bonne cuisine et bien au courant des travaux du ménage.

Bon gage.

Adresser offres à **Mme Edmond Rœthlisberger,** *3, Promenade Noire,* **Neuchâtel.** 4830

Une famille

catholique de la haute Glâne, serait disposée à **prendre en pension** pour les mois d'été, une jeune fille de 10 à 15 ans, désirant changer d'air et refaire sa santé. Vie de famille et bons soins assurés.

S'adresser sous chiffres P 4764 F à *Publicitas S. A.,* **Fribourg.** 4806

QUI

donnerait leçons de français à un jeune commerçant ?

Offres, avec conditions, sous chiffres P 4768 F à Publicitas S. A., **Fribourg,** 4812

Marchands de cycles

Emaillage, brasage, tournage. Se recommande, la **Maison Stehs,** *rue Caroline, 27,* **Genève.**

Vin de fruits

pur jus de poires, de pommes, ou mélangé, boisson claire, de 1re qualité, ayant l'arome du vin.

Fût de 50-60 lit. à **28** cent.

Fût de 100-200 lit. à **27** cent.

Fût de 200-300 lit. à **26** cent.

Fût à prêter, 30 jours *net, si remboursement.*

Cidrerie H. MARBOT

Kirchberg (Berne)

Exposit. nat. Berne : Distinction du stock entier. 4881-742

A VENDRE

12 beaux gorets de 9 semaines, chez M. **Mauvilly, à Rossens.**

Confection pour Messieurs

à Fr. :

85 95 100 125 150 175

Choix immense

KRŒNER-NAPHTALY

FRIBOURG

34, Avenue de la Gare, à côté de l'Hôtel Terminus

WEISSENBACH

FRÈRES - FRIBOURG

Vente de fin de saison

des articles confectionnés

Manteaux, costumes, robes et blouses

Dès maintenant **forte réduction** de prix

VOIR NOS ÉTALAGES

A vendre

A OBERRIED

par soumission, une jolie maison d'habitation avec grange et écurie, eau abondante, jardin et, selon désir, joli verger d'un ¼ de pose. — S'adresser à Mlle **Elise Müller, au dit lieu.** 4638-714

Les soumissions devront être adressées jusqu'au 10 juin, au soussigné :

Müller, Albin, à Ettiswyl (Saint-Ours).

ON DEMANDE

à acheter

un bon chien de trait, chez **Burgdorfer,** *laitier,* avenue de Pérolles, 57. 4800

Domaines

Agriculteurs solvables demandent à louer, pour février 1921, bons domaines de 5 à 20 poses.

Adr. offres à **l'Agence Immobilière A. Frossard,** rue des Epouses, 123, **Fribourg.** Tél. 2.60.

Employé de bureau

sachant les deux langues, au courant des affaires, demande place dans une *banque de Fribourg.*

S'adresser sous chiffres P 4799 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

JEUNE FILLE

honnête et active, parlant les deux langues, trouverait place dans magasin de la ville. 4848

S'adr. sous P 4801 F à Publicit. S. A., **Fribourg.**

Meubles à vendre

samedi, à partir de 10 heures, rue du Temple, 15, IIme étage.

Jolis petits

tonneaux à bière pour balcons, terrasses, arbres de la Fête-Dieu, etc., à **5 fr.,** au **Café populaire,** *9, rue Université,* **Fribourg.** 4791

A vendre

d'occasion

portes et fenêtres, un escalier bois, et matériaux divers. 4755

S'adresser *Rapide S. A.*

A LOUER

pour le 25 juillet, à ménage tranq., appart. de 2 chambres, cuisine, galetas, eau et électricité.

S'adresser par écrit sous chiffres P 4778 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A REMETTRE

tout de suite, joli

Magasin de Modes

bien achalandé, à **Morat.** *Petite reprise,*

Offres sous P 1570 N à Publicitas S. A., **Neuchâtel.** 4829

Domaines en France

avec récolte pendante. Entrée immédiate ou au 1er mars 1921. S'adresser : **Etude Millet St-Laurent du Jura** (France). 4827

Huilerie et savonnerie demande

représentant sérieux

Conditions et prix avantageux. — Ecrire : **Calixte Valentin, à Salon de Provence** (France).

On demande à acheter environ 350 m³ de

poteaux

d'une longueur de 10 m., ayant de 12 à 15 cm. au petit bout, sapin ou mélèze, bien droits.

Faire offres sur wagon gare départ, pour la totalité ou une partie, sous chiffres G 24247 L, *Publicitas S. A.,* **Lausanne.**

Beau domaine

A VENDRE

à 1 km., frontière suisse, pays de Gex, 52 hectares d'une seule pièce, bons bâtiments, eau, mobilier, bétail, matériel. Entrée tout de suite ou époque à convenir. Pour renseignements, s'adresser : **Henri BOVIER, Villard-Dame par Maconnex, Ain** (France). 4827

Salle de la Grenette

EXPOSITION

de la section de Fribourg

de la

Société des peintres et sculpteurs suisses

de 10 h. à 12 h. et 1 ½ h. à 5 heures.

HERGISWIL lac des 4 cantons

Hôtel Bellevue-Rössli — Prosp. gratis. Pens. dep. 9 fr. — **Tis. Furler,** *Propr.*

Jeune magasinier et expéditeur

connaissant tous les travaux de bureau, parlant français et allemand, demande place dans *n'importe quelle branche.* 4799

Offres sous chiffres P 4761 F à *Publicitas S. A.,* **Fribourg.**

Domaine

Agriculteurs munis de bétail et chédail, demandent à louer, pour février 1921, domaines de 30 à 100, éventuellement 150 poses.

Adresser offres à *l'Agence Immobilière* **A. FROSSARD,** *rue des Epouses, 138.* **Fribourg,** *Téléphone 2.60.* 4808

Bains de Schœnbrunn près ZOUG

Hydro et électrothérapie, Régimes, Station climatérique. Situation idyllique et abritée, à 700 m. d'altitude. — Tram électrique. — Ouverture 25 mai. Prospectus par le **Docteur HEGGLIN.**

Dimanche 23 mai, dès 3 heures

A AUTIGNY

Jeu du tonneau

organisé par la

Société de cavalerie

Articles de ménage

Porcelaine, Faïence, Poterie

Verrerie, Coutellerie

USTENSILES DE CUISINE

en aluminium et en émail

Bros à repasser, brosses, balais

GRAND CHOIX A DES PRIX RÉDUITS

„AU DOCK"

Böhme & Cie,

FRIBOURG

4841 **Rue de Romont, 20**

MORAT

Hôtel Croix-Blanche

Cuisine soignée. — Vins 1er choix

Arrangement pour pension

Se recommandent **Sœurs ZAHNO.**

Auto-Garage

Enchères de bétail

Pour cause de réparation, le soussigné exposera aux enchères publiques, le **mardi, 25 mai, dès 1 heure,** devant son domicile, **Belle-Croix, Romont,** tout le bétail (pie rouge), une partie de montagne, 1 taureau de 22 mois, 2 bœufs castrés de 2 ans, 9 vaches fraîches vêlées ou portantes, 1 génisse de 2 ans, 1 de 1 an, 4 veaux de 3 à 6 mois, ainsi que deux truies portantes de 15 semaines. Payement comptant. 743

L'exposant : **L'hoirie DUMAS.**

Enchères de fleuries

Mardi 25 mai, dès 9 h. du matin, il sera vendu aux enchères publiques, **en Pelard, à Treyvaux,** les fleuries de 10 poses de foin et regain, première qualité. 4813-741

L'exposant : **Jean Seiboz.**

Mercredi 26

Jeudi 27 mai

1920

HOTEL SUISSE

FRIBOURG

Dépôts des

Conservations

DE

Fourrures

Assurances garanties :

Vol — garces

incendies

SCHMID

Fils

NEUCHATEL

Commandes

Transformations

Réparations

Tarifs d'été

Prix réduits

GRAND CHOIX

des

dernières créations

Hiver 1920-21

A VENDRE

16 porcs de 4 mois.

S'adresser à **Aug. Reymond, Posat.** 4811

A vendre

un char à 2 roues.

Conviendrait pour un agriculteur. 4834

S'adresser à **Fritz Marti, Daillettes, 125, Fribourg.**

A vendre

1 chaîne en or, 1 bracelet, 1 montre, 1 réveil, des pendants d'oreilles, une robe blanche, quelques manteaux, un matelas, chaises, canapé, fauteuils, armoire, tables, lits, un meuble à tiroirs. S'adres. **au Dépôt de la Grenette.** 4820

INTERLAKEN

La station sub-alpine pour convalescents et personnes qui ont besoin de repos.

Route plate pour promenade. Bains de rivière et du Lac. — Magnifique forêts.

Excellents médecins et spécialistes p. maladies internes & nerveuses.

Nouvel établissement pour mécano — hydro — électro — thérapie.

Kursaal – La Saison a commencé – Le plus beau séjour de Pentecôte

Prospectus et listes des hôtels, pensions, sanatoriums et appartements d'été fournis par le bureau de renseignements

Prix de pension dep. 17 fr.
Hôtel Victoria
» *Jungfraublick*

Prix de pension dep. 16 fr.
Hôtel Jungfrau

Prix de pension dep. 15 fr.
Grand Hôtel et Beaurivage
Hôtel Matlenhof
» Royal St-Georges
» Suisse

Prix de pension dep. 14 fr.
Hôtel Métropole
» *Splendide*

Prix de pension dep. 13 fr.
Hôtel Belvédère

Prix de pension dep. 12 fr.
Hôtel Bellevue
» Bernerhof
» Bristol-Terminus
» Carlton-Brunig

Hôtel Eden
» Interlaken
» du Jura
» du Lac-Gare de l'Est
» du Nord
» Oberland
Park-Hôtel

Prix de pension dep. 11 fr.
Hôtel Bavaria
» Hôtel Beausite
» Central

Hôtel de l'Europe
» du Gothard
» du Cerf
» Krebs
» du Pont
Pension Schlossvilla
Hôtel du Simplon
Waldhôtel Unspunnen

Prix de pension dep. 10 fr.
Hôtel Mercure
» Touriste

Pension Quisisana

Prix de pension depuis 9 fr.
Hôtel Alpenblick
» de l'Ours
» Blume
Pension Blümlisalp
» Beauséjour
» Bel Air
Hôtel Helvétia
Pension Iris
Hôtel de la Couronne

Hôtel du Lion
Pension Roseneck
» Bugenpark
Hôtel du Cygne
» du Soleil
» Union Reber

Prix de pension depuis 8 fr.
Restaurant Adlerhalle
Hôtel de l'Ancre d'Or
» du Faucon

Pension Flora
Hôtel Fortuna Croix bleue

Interlaken-Harderkulm
Hôtel Harderkulm

Prix de pension dep. 12 fr.